



# PLAN DE GESTION SANITAIRE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

*Mise à jour : juillet 2021*



# Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation  
Éducation postsecondaire collégiale



## CE DOCUMENT EXPLIQUE

- A. Les exigences générales**
- B. Les exigences préalables à l'arrivée**
- C. Les exigences de quarantaines**
- D. Les exigences post-quarantaine**



# Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation  
Éducation postsecondaire collégiale



Toutes ces mesures relatives à la COVID-19 seront en place aussi longtemps que nécessaire comme sera recommandé par les autorités publiques sanitaires.

Les mises à jour et les différentes modifications du plan seront effectuées en conséquence au fur et à mesure que les informations changent et deviennent disponibles par les autorités publiques sanitaires.



## A. LES EXIGENCES GÉNÉRALES

### 1. Notre réponse à la covid-19 en cas d'écllosion

#### ☐ Phase d'entrée et pendant l'écllosion :

- Communiqué rapidement et étroitement avec Sask Health Authority (l'ASP local).
- La fermeture physique du campus ou de l'édifice affecté et la suspension de toutes ses activités en présentiel à tous visiteurs et aux personnes non essentielles.
- L'instauration du télétravail pour le personnel administratif et professoral de cet édifice ou ce campus.
- Multiplier l'information à partager et sensibiliser davantage sur les façons de prévenir la propagation de la COVID-19 à l'endroit des étudiants, membre du corps professoral, le personnel et les invités.
- Accentuer davantage les informations de base sur la manière de reconnaître continuellement les symptômes de la COVID-19 tout en se référant aux outils d'auto-surveillance fournis par le gouvernement de la Saskatchewan à travers le lien suivant: <https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/self-monitoring>
- Sensibilisation des étudiants et de tous les membres du personnel et corps professoral et visiteurs au dépistage passif mis en place sur le campus à savoir la lecture et la réponse du questionnaire d'information sur les symptômes ou antécédents de symptôme. Ce formulaire est disponible en tout temps à la réception de chaque campus et géré continuellement par le réceptionniste en collaboration avec le responsable de la santé et sécurité au travail du Collège.
- Sensibilisation des étudiants et de tous les membres du personnel et corps professoral et visiteurs au remplissage des fiches de contacts disponibles en tout temps à l'entrée de chaque campus et gérées continuellement par le réceptionniste en collaboration avec le responsable de la santé et sécurité au travail du Collège afin de permettre le retraçage de tout individu ayant eu accès aux locaux du Collège Mathieu,
- Exécution du processus de dépistage actif à travers la prise de température aux bornes mains libres prévues à cet effet et installées à l'entrée des campus ou édifices. Suivi de la désinfection des mains à travers les distributeurs de désinfectants installés à l'entrée des campus ou édifices. Ces



# Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation  
Éducation postsecondaire collégiale



équipements sont sous la supervision continue du réceptionniste en collaboration avec le responsable de la santé et sécurité au travail du Collège.

NB: En cas de température élevée ou en dehors de la norme prévue par les autorités sanitaires, la borne mains libres avertit l'individu, qui n'aura pas accès au campus ou l'édifice.

En cas de non-port de masque par l'individu, la borne mains libres avertit l'individu du port obligatoire du masque sinon il n'aura pas accès au campus ou l'édifice.

- En cas de remarque de symptôme ou de contact avec un individu exposé à la COVID-19, l'étudiant, le membre du personnel ou du corps professoral ou visiteur concerné doit automatiquement remplir l'outil d'auto-évaluation en ligne (<https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/covid-19-self-assessment>) et suivre les directives de la santé publique (The Sask Health Authority).
- Pour les individus qui ont été en contact avec des personnes exposées à la COVID-19 peuvent appeler The Sask Health Authority au 811 si la santé publique ne les a pas déjà contactés.
- Les membres du corps professoral et le personnel observent les étudiants pour déceler tout symptôme de la COVID-19, et isolent tout étudiant malade des autres aussi rapidement que possible, tout en s'assurant d'éviter la stigmatisation et la discrimination et de suivre le protocole établi pour l'accès à des soins de santé et le signalement à Sask Health Authority.  
En cas de symptôme, l'étudiant sera isolé dans sa chambre, il devra contacter le 811 en plus de l'équipe de gestion sanitaire du Collège Mathieu et s'il est testé positif, il sera définitivement isolé à l'hôtel Gravelbourg Inn (entente signée avec le Collège Mathieu).  
Plus de détails sur les procédures d'isolement dans le plan de sécurité du Collège Mathieu <https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/re-open-saskatchewan-plan/guidelines/environmental-cleaning-and-disinfection-guidelines>
- Les étudiants doivent continuellement surveiller leur état santé (<https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/covid-19-self-assessment>) et s'auto-isoler (<https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/self-isolation>) s'ils se sentent malades et continuer de surveiller leur état à travers l'outil d'auto-évaluation s'ils ont des symptômes et de suivre les directives de la santé publique.
- Stimuler davantage l'importance de télécharger l'application COVID-Alert, ou de garder un journal de contact, ou un calendrier de la part des étudiants, des membres du corps professoral et du personnel



# Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation  
Éducation postsecondaire collégiale



administratif, afin de retracer leurs activités, leurs contacts et leurs déplacements. Tous ces individus sont encouragés à limiter leur contact et suivre les instructions de la santé publique comme, mentionné dans le plan de réouverture.

- Afin de prendre soin de leur santé mentale, l'équipe d'intervention fera un suivi quotidien aux étudiants en isolement en leur fournissant des ressources consultables dans le but d'évacuer leur peur, leurs stress, leur inquiétude ou tout autre malaise. Ces suivis quotidiens seront effectués par courriel ([covid19@collegemathieu.sk.ca](mailto:covid19@collegemathieu.sk.ca)) et par téléphone 306 648 3129 ou 1 800 663 5436 (sans frais).
- Stimuler davantage les individus à consulter les ressources ci-dessous relativement au bien-être de la santé mentale à travers les portails du gouvernement: <https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/mental-health-and-covid-19>
- À travers l'autorité de la santé publique, appeler gratuitement la ligne d'écoute empathique TAO Tel-Aide fournie par le gouvernement de la Saskatchewan au 1-800-567-9699. Plus de détails, veuillez consulter le lien suivant: <https://www.saskhealthauthority.ca/news/stories/Pages/2020/December/Ligne-d%E2%80%99%C3%A9coute-empathique-TAO-Tel-Aide-en-Saskatchewan.aspx>
- Il est recommandé aux étudiants, à l'administration, aux membres du corps professoral, et aux visiteurs de prendre connaissance de toutes les informations contenues dans les liens ci-dessous afin d'assurer la confidentialité et prévenir la stigmatisation sociale face à la COVID-19, ainsi que tout phénomène de racisme:
- Pour prévenir tout phénomène de racisme et de stigmatisation dont pourraient faire preuve les étudiants compte tenu de leurs origines diverses, les étudiants sont systématiquement encouragés à consulter le plan de mise en quarantaine du Collège Mathieu relativement au protocole lié à la prévention, au racisme et à la stigmatisation sociale disponible au lien ci-dessous ainsi que les différents liens ci-après:
  - [Page COVID 19 sur le site internet du Collège Mathieu](#)
  - <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/sante-mentale.html>
  - <https://ca.portal.gs/>
  - <https://cmha.ca/news/covid-19-and-mental-health>
  - <https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/covid19-stigma-guide.pdf>



## **2. Protocole mis en place pour notifier Sask Health Authority en cas d'écllosion à la covid-19**

### **☐ En cas de symptôme**

- Surveiller son état de santé à travers l'outil d'auto-évaluation en ligne et suivre les instructions de la santé publique.
- En attendant le résultat du test, la personne doit s'isoler.
- Si le résultat est positif, la santé publique contactera le cas/le cas doit également vérifier son dossier en ligne avec eHealth.

### **☐ En cas de non-respect des conformités liées aux mesures de mise en quarantaine de 14 jours par un étudiant:**

- Signalez tout cas de non-conformité en utilisant le formulaire de rapport de non-conformité qui se trouve ci-dessous: <https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/public-health-measures/public-health-orders/non-compliance-reporting-form>

### **☐ Composition de l'équipe d'intervention de la Covid-19 du Collège Mathieu**

- ✓ Le directeur général
- ✓ Le responsable des communications/marketing
- ✓ Le responsable santé, sécurité et installation
- ✓ L'adjointe administrative
- ✓ Le registraire
- ✓ Le responsable informatique

Contacts:

Courriel : [covid19@collegemathieu.sk.ca](mailto:covid19@collegemathieu.sk.ca)

Téléphones: 306 648 3129 ou 1 800 663 5436 (sans frais)



## 3. Notre protocole de communication interne et externe en cas d'éclosion

### □ Stratégies de communications internes et externes

- Envoi de courriel de masse à tous les étudiants à travers la base de données des courriels étudiants par le registraire.
- Envoi de courriel de note de service à tout le personnel du Collège par l'assistante administrative.
- Émission d'appel téléphonique par l'assistante administrative aux récents invités ayant visité le site du collège à travers le registre de visite. Registre qui permettra de fournir tous les éléments d'information à savoir le nom, le numéro de téléphone, la date et les heures de visites des individus à l'autorité santé publique en cas de demande pour le retraçage. Ce registre est géré par la réceptionniste et le responsable de la santé et sécurité du Collège qui s'assureront de l'exactitude du recueil d'information. Ce registre doit être renseigné obligatoirement à la réception par tout individu après leur dépistage à l'entrée de tout édifice.
- Envoi d'un courriel suivi d'un appel téléphonique à l'agence de santé publique de la Saskatchewan (Sask Health Authority).
- Un contact permanent et régulier sera établi avec l'autorité de la santé publique afin de discuter des communications et tout autre changement à apporter dans le plan, par le Directeur général et le responsable des communications et du marketing.
- Maintenir la communication régulière avec Sask Health Authority relativement au cas d'éclosion.
- Publications des notes d'information à travers les médias sociaux du Collège (Facebook, Instagram).
- Affichage des notes de service sur les babillards des campus du Collège (Gravelbourg, Regina et Saskatoon).
- Publication d'une note d'information sur le site web du Collège à travers la rubrique des nouvelles,
- Mise en ligne de toutes les mises à jour relatives à la COVID-19 sur la page web dédiée du site internet du Collège Mathieu : <https://www.collegemathieu.sk.ca/college-mathieu/covid-19-dernieres-mises-a-jour>
- Émission d'un communiqué de presse à l'endroit des autres organismes communautaires, écoles et médias.
- Affichage d'une note d'information à la résidence Sainte-Famille de Gravelbourg.





## B. LES EXIGENCES PRÉALABLES À L'ARRIVÉE

Les étudiants devront s'imprégner obligatoirement de toutes les informations du plan de quarantaine et prendre les dispositions nécessaires avant leur arrivée au Canada.

Au préalable, toutes ces informations relatives aux restrictions et exemptions leur seront partagées par le Collège Mathieu à travers des courriels personnalisés (par étudiant) dès l'obtention de leur permis d'étude, et ce de façon hebdomadaire.

Des suivis d'appels téléphoniques personnalisés (par étudiant) seront émis pour se rassurer de la bonne réception des informations transmises par courriel, et ce de façon hebdomadaire.

Les étudiants ainsi que toutes les personnes qui les accompagnent devront télécharger obligatoirement l'application **ArriveCan** du Gouvernement du Canada et devront soumettre leurs renseignements électroniquement aux moyens de l'application **d'ArriveCan** dans les 72 heures précédant votre arrivée au Canada.

Les étudiants et toutes les personnes qui les accompagnent devront signaler tout test positif de la COVID-19 dans les 24 heures sur l'application ArriveCan et à l'agent de quarantaine/de dépistage.

Les étudiants et toutes les personnes qui les accompagnent devront identifier tous les pays qu'ils ont visités au cours des 14 derniers jours avant leur arrivée, par voie terrestre ou aérienne.

Les étudiants prendront les dispositions nécessaires pour s'approprier de différents moyens de transport qui ont été fournis dans le plan de mise en quarantaine du Collège Mathieu.

Les étudiants devront se conformer aux exigences relatives aux logements et informations de résidences qui ont été fournis dans le plan de mise en quarantaine du Collège Mathieu.

Les étudiants qui ne fourniront pas les renseignements requis électroniquement avant de monter à bord de leur avion pourraient faire l'objet de mesures d'application de la loi, pouvant aller d'avertissements verbaux à une amende de 1 000 \$.

Les étudiants devront se conformer aux exigences relatives aux nouvelles exigences obligatoires visant les voyageurs à destination du Canada avant leur arrivée comme mentionné dans le plan de mise en quarantaine du Collège Mathieu disponible [sur la page dédiée à la COVID-19 du site internet du Collège Mathieu](#).



## ➤ Restrictions et exemptions de voyage au Canada

En raison de la COVID-19, le gouvernement du Canada a imposé des restrictions et des exemptions de voyage pour les étudiants étrangers.

Selon les instructions de l'immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (IRCC), l'étudiant devra avoir un plan pour s'isoler pendant 14 jours lorsqu'ils arriveront au Canada et pour obtenir des soins médicaux s'ils tombent malades.

L'étudiant ainsi que toute sa famille qui l'accompagne doivent porter obligatoirement un masque pendant tout le trajet de leur voyage jusqu'à l'arrivée au lieu de leur quarantaine.

Pendant leur isolement, ils ne pourront pas quitter l'endroit où ils séjournent pour quelque raison que ce soit. S'ils n'ont pas de plan d'auto-isolement, y compris pour l'achat de leurs épicerie (produits alimentaires) et l'accès à d'autres services essentiels, ils devront retarder leur voyage jusqu'à ce qu'ils en aient un.

Les étudiants ainsi que leur famille qui les accompagnent trouveront des informations sur ces restrictions et exemptions de voyages aux adresses ci-dessous:

- <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/coronavirus-covid19/restrictions-exemptions-voyage.html>
- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/derniers-conseils-sante-voyageurs/sejour-hotel-obligatoire-voyageurs-avion/liste-hotels-autorises-gouvernement-reservation.html>

À compter du 5 juillet 2021, le gouvernement du Canada a actualisé et imposé des restrictions et des exemptions de voyage pour les voyageurs de l'étranger.

Si les étudiants internationaux ainsi que leur famille qui les accompagne rentrent par avion par avion, une exemption du séjour à l'hôtel s'appliquera aux voyageurs entièrement vaccinés admissibles.

S'ils ne sont pas admissibles à l'exemption pour voyageurs entièrement vaccinés, ils devront réserver et payer un séjour de 3 nuits à un hôtel autorisé par le gouvernement **avant leur arrivée au Canada**. Ils séjourneront à l'hôtel en attendant les résultats de leurs tests d'arrivée.

[Ils doivent vérifier à travers ce lien s'ils sont admissibles à l'exemption pour les voyageurs entièrement vaccinés.](#)



# Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation  
Éducation postsecondaire collégiale



## ➤ Les informations sur les contrôles sanitaires à l'arrivée au Canada

À partir du 21 février 2021, les étudiants internationaux ainsi que leur famille qui les accompagnent devront savoir qu'il y a une escale obligatoire de trois (3) jours dans un hôtel au point d'entrée (Vancouver, Toronto, Montréal et Calgary).

À leur arrivée au Canada, eux et toutes les personnes qui les accompagnent doivent obligatoirement passer un test de dépistage de la COVID-19 avant de quitter l'aéroport et d'entrer en quarantaine fédérale.

À leur arrivée au Canada et après la confirmation d'un résultat négatif, les étudiants internationaux et toutes les personnes qui les accompagnent pourront quitter le lieu de quarantaine fédérale et se rendre à votre leur destination finale où ils devront rester en quarantaine pour le reste de leurs 14 jours.

À compter du 7 janvier 2021, tous les passagers aériens âgés de plus de cinq ans devront subir un test négatif pour le COVID-19 avant de voyager d'un autre pays vers le Canada.

À leur arrivée, les étudiants internationaux et toutes les personnes qui les accompagnent doivent subir un test moléculaire au dernier endroit où ils ont atterri, en particulier les étudiants de l'Inde et du Pakistan qui se rendent aux États-Unis puis entrent au Canada par voie terrestre ou aérienne. Les tests provenant de l'Inde et du Pakistan ne peuvent pas être utilisés.

À leur arrivée au Canada, si l'étudiant international ou toute personne qui l'accompagne reçoit un test positif et qu'il est en quarantaine ou non, l'étudiant international ou toute personne qui l'accompagne devront s'isoler pendant 14 jours à compter du jour où ils ont reçu le résultat positif.

Le Collège Mathieu dispose d'un véhicule de liaison afin d'assurer le déplacement si besoin de l'étudiant international de l'aéroport de la province (Saskatoon et Regina) à son lieu de quarantaine au campus du Collège Mathieu tout en respectant les instructions établies par le gouvernement fédéral. Tous les passagers à bord du véhicule y compris le conducteur doivent obligatoirement porter un masque médical et cela conformément au plan de transport du Collège Mathieu.



## C. LES EXIGENCES DE QUARANTAINE

### ➤ Attitudes requises durant la quarantaine

L'étudiant ainsi que les membres de la famille qui l'accompagnent sont responsables d'évaluer leur état de santé. Ils doivent utiliser l'outil d'auto-évaluation fourni à travers les liens ci-dessous: <https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/self-monitoring> (Site web du gouvernement de la Saskatchewan: en anglais seulement). <https://ca.thrive.health/covid19/fr> (Site web du gouvernement du Canada: anglais et français).

Durant leurs auto-isolements, un contact permanent sera maintenu entre eux et le service aux étudiants du Collège Mathieu par téléphone et par courriel. Ce contact sera effectué de façon journalière pendant leur période d'auto-isolement.

Durant leur auto-isolement, en cas de nécessité, d'assistance médicale ou tout autre besoin sanitaire, ils doivent contacter le service aux étudiants du Collège Mathieu qui se chargera d'orienter leur besoin selon leurs natures.

Pour plus de détails sur leurs auto-isolements, l'étudiant et sa famille doivent consulter les liens ci-dessous:

<https://www.saskatchewan.ca/-/media/files/coronavirus/self-isolation/sha-fact-sheet-self-isolation-french-translation.pdf>

<https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/self-isolation>

Pour plus de détails, les étudiants et leurs familles doivent consulter les informations relatives aux contrôles sanitaires et aux exigences obligatoires visant les voyageurs à destination du Canada à travers les liens suivants:

[https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-](https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-voyageurs/221?_ga=2.221065624.1298239454.1595273825-1761442100.1595273825)

[voyageurs/221?\\_ga=2.221065624.1298239454.1595273825-1761442100.1595273825](https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-voyageurs/221?_ga=2.221065624.1298239454.1595273825-1761442100.1595273825)

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2020/11/le-gouvernement-du-canada-annonce-de-nouvelles-exigences-obligatoires-visant-les-voyageurs-a-destination-du-canada.html>

En cas de non-respect des conformités liées aux mesures de mise en quarantaine de 14 jours par un individu, le cas sera signalé relativement au protocole contenu dans le formulaire de rapport de non-conformité qui se trouve à travers le lien suivant:



# Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation  
Éducation postsecondaire collégiale



<https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/public-health-measures/public-health-orders/non-compliance-reporting-form>

De plus, les étudiants doivent se conformer aux exigences relatives au protocole lié à la prévention et la stigmatisation sociale et aux exigences obligatoires visant les voyageurs à destination du Canada après leur arrivée, comme mentionné dans le plan de mise en quarantaine du Collège Mathieu disponible [sur la page dédiée à la COVID-19 du site internet du Collège Mathieu](#).

Les étudiants internationaux et toute personne qui les accompagne devront obligatoirement rester en quarantaine jusqu'à ce qu'ils reçoivent un test négatif, même s'ils dépassent leur quarantaine de 14 jours. Si le test n'est pas concluant ou est positif, un agent de l'ASPC (Agence de la santé publique du Canada) communiquera avec eux pour leur donner de plus amples renseignements et leur indiquer les mesures à prendre.

Le huitième jour, eux et toutes les personnes qui les accompagnent doivent passer un test supplémentaire, virtuellement ou à distance, sous la supervision d'un professionnel de la santé. Ce test leur sera fourni ainsi qu'à toutes les personnes qui les accompagnent par le gouvernement fédéral à leur arrivée au Canada.

## **D. LES EXIGENCES POST-QUARANTAINE**

Toute la documentation relative au plan de mise en quarantaine et post-quarantaine du Collège Mathieu est disponible [sur la page dédiée à la COVID-19 du site internet du Collège Mathieu](#) et sera continuellement mise à jour.

### **Information de support continu du Collège Mathieu aux étudiants ainsi que les familles les accompagnants après la période de 14 jours**

Le Collège Mathieu restera en contact avec les étudiants ainsi que leurs familles les accompagnants après la période de 14 jours à travers les différents moyens de communication mis en place :

- Adresse courriels :
  - [covid19@collegemathieu.sk.ca](mailto:covid19@collegemathieu.sk.ca)
  - [secretariat@collegemathieu.sk.ca](mailto:secretariat@collegemathieu.sk.ca)
  - [communications@collegemathieu.sk.ca](mailto:communications@collegemathieu.sk.ca)
  - [registrariat@collegemathieu.sk.ca](mailto:registrariat@collegemathieu.sk.ca)



# Collège Mathieu

Centre francsaskois d'excellence en éducation  
Éducation postsecondaire collégiale



- Rencontre WebEx (vidéoconférence)
- Les médias sociaux du Collège Mathieu
- Le site internet du Collège Mathieu à travers la page dédiée à la COVID-19 :  
<https://www.collegemathieu.sk.ca/college-mathieu/covid-19-dernieres-mises-a-jour>
- Les notes d'informations sur tous les babillards des campus du Collège

Après les 14 jours de quarantaine, afin d'offrir un soutien en matière de santé mentale et physique, de lutte contre le racisme et la stigmatisation liée à la COVID-19, et d'atténuer les obstacles sociaux pour aider les étudiants internationaux et leur famille à se conformer aux pratiques individuelles de lutte contre l'infection par la COVID-19, le Collège Mathieu continuera de fournir les informations sur la prévention et la stigmatisation sociale face à la COVID-19, ainsi que tout phénomène de racisme, et ce à travers les informations contenues dans les liens ci-dessous:

- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/sante-mentale.html>
- <https://ca.portal.gs/>
- <https://cmha.ca/news/covid-19-and-mental-health>
- <https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/covid19-stigma-guide.pdf>

Le Collège Mathieu continuera de recommander aux étudiants internationaux ainsi que leur familles les accompagnant à consulter le lien du gouvernement de la Saskatchewan qui fournit des informations relatives au bien-être de la santé mentale à travers le lien ci-dessous:

<https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/mental-health-and-covid-19>

Le Collège Mathieu continuera de recommander aux étudiants internationaux ainsi que leur famille les accompagnant les informations relatives à la ligne d'écoute empathique TAO Tel-Aide du gouvernement de la Saskatchewan à travers l'autorité de la santé publique. Ils pourront appeler gratuitement au 1-800-567-9699. Plus de détails, veuillez consulter le lien ci-dessous:

<https://www.saskhealthauthority.ca/news/stories/Pages/2020/December/Ligne-d%E2%80%99%C3%A9coute-empathique-TAO-Tel-Aide-en-Saskatchewan.aspx>

Les étudiants internationaux devront savoir que si eux ou toute personne qui les accompagne sont suspectés d'être atteints de la COVID-19, d'avoir été en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19 ou d'être déclarés positifs à la COVID-19, ils ne pourront pas utiliser les transports publics, ils devront un transport médicalisé vers leur lieu d'isolement.